

Apprendre *en vivant la langue !*

CdS

Centre des Séjours à l'étranger

www.ge.ch/echanges_linguistiques/

CONDITIONS GENERALES de participation

à un échange organisé par le Centre des Séjours à l'étranger

Inscription

- 1.1 L'élève mineur-e s'inscrit à l'un des échanges organisés par le Centre des Séjours à l'étranger (ci-après, le Centre), avec le plein assentiment de ses parents ou de son /sa répondant-e légal-e.
- 1.2 Par son inscription, l'élève confirme avoir pris connaissance et accepte les indications concernant le séjour choisi.
- 1.3 L'inscription ne peut en aucun cas être retenue sans la recommandation de l'enseignant-e de langues (ou responsable de classe) ainsi que l'autorisation de l'établissement scolaire dont l'élève fait partie.
- 1.4 En cas d'annulation de l'inscription qui doit être transmise par lettre recommandée, le Centre exigera une taxe de 25% du montant total à payer si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le départ, de 50% à moins de 15 jours, notamment pour les voyages prévus en avion, et de 100% à moins de trois jours avant le départ. La taxe d'inscription n'est jamais remboursée.
- 1.5 Le Centre se réserve la possibilité d'adapter les prix des destinations qui nécessitent un voyage en avion.

Confirmation de l'échange

- 2.1 L'horaire, les instructions de voyage, le nom des accompagnant-e-s, etc., sont confirmés le plus rapidement possible, en principe deux semaines avant le départ.
- 2.2 Les informations concernant les visites et excursions à l'arrivée sont données à titre indicatif.
- 2.3 L'inscription n'est considérée comme confirmée que dans le cas où les deux partenaires d'échange ont réciproquement accepté la proposition d'échange. Dès que l'élève a connaissance de l'adresse du/de la partenaire proposé-e par le Centre, il lui est vivement recommandé de se mettre en rapport avec lui/elle. Les possibilités d'échanges sont nécessairement limitées par la parité du nombre de candidat-e-s « compatibles » de Suisse et de l'étranger.
- 2.4 Après avoir effectué la première partie de l'échange, l'élève et ses parents s'engagent à offrir la réciprocité au/à la partenaire étranger-ère dans les meilleures conditions pour la deuxième partie de l'échange. En cas de retrait du programme où la réciprocité ne serait pas offerte, l'élève et ses parents s'engagent à trouver une solution de remplacement dans le cadre des dates et termes généraux du programme d'échange, ou à financer le séjour dans une autre famille d'accueil.

Responsabilité

- 3.1 En participant à l'un des échanges organisés par le Centre, l'élève s'engage à se conformer aux instructions du Centre ou de ses représentant-e-s, des enseignant-e-s accompagnant-e-s et tout particulièrement à celles de la famille d'accueil.
- 3.2 Dans tous les cas, l'élève se conformera aux habitudes de la famille d'accueil : il/elle se tiendra aux heures de repas fixées par la famille. Si ses parents lui permettent de sortir tard le soir, mais que la famille d'accueil ne le permet pas,

il/elle n'insistera pas pour sortir. Les week-ends et les vacances locales sont à passer avec la famille d'accueil.

- 3.3 Par son inscription, l'élève s'engage à suivre tous les cours et à participer à toutes les activités et excursions organisées à son intention et à contribuer par son effort personnel à la réussite du séjour. L'élève ne consommera pas d'alcool lors des voyages, déplacements et autres activités organisées par le Centre.
- 3.4 Toute consommation de stupéfiant est strictement interdite durant toute la durée du séjour à l'étranger. Si l'élève fume chez lui/elle, mais que la famille d'accueil ne le fait pas, il/elle s'abstiendra de fumer.
- 3.5 Le/la répondant-e légal-e autorise, dans le cas où il/elle ne peut être joint-e assez rapidement et dans la mesure où il y a urgence, maladie grave ou accident, que l'élève soit soigné-e par un médecin, ou subisse une intervention chirurgicale urgente (appendicite aiguë, accident, etc.).
- 3.6 L'inobservation des art. 3.1 à 3.5, ou le non-respect des lois locales, peuvent entraîner l'exclusion du séjour et plus particulièrement dans les cas où l'élève, de par son attitude, empêcherait ses camarades à travailler en classe ou si son comportement à l'école, ou sur la voie publique, ou dans la famille d'accueil donnait lieu à des réclamations graves. L'exclusion peut être décidée par les directions des écoles à l'étranger, les organismes partenaires ou par le Centre. Le renvoi ou le retour anticipé ne constituent pas un motif de remboursement entier ou partiel du montant facturé lors de l'inscription. Les éventuels frais liés à celui-ci sont à la charge des parents. Il en va de même lorsque l'une des parties décide de l'interruption de l'échange.
- 3.7 L'élève mineur-e ne prétextera pas de son séjour pour participer à tout mouvement religieux, spirituel ou politique ou à d'autres activités contraires aux convictions de ses parents ou de ses répondant-e-s.
- 3.8 Le/la répondant-e reconnaît que le Centre n'agit qu'en qualité de prestataire de service. Même dans le cas où un-e enseignant-e suisse se tient sur place, les parents (ou le/la répondant-e légal-e) répondent des comportements, faits et gestes de leur enfant ; en aucun cas le Centre, le Département de l'instruction publique de Genève ou ses représentant-e-s ne pourront en être tenu-e-s pour responsables.
- 3.9 L'âge de majorité des élèves est de 18 ans, le droit suisse étant applicable pour toute la durée du séjour dans les relations avec le Centre, complémentairement aux lois de protection de la jeunesse du pays d'accueil.

Par son inscription à un échange, l'élève ainsi que son/ sa répondant-e légal-e reconnaissent avoir pris connaissance des conditions générales de participation, d'en avoir dûment discuté et de les accepter.

Inscription dès que possible, s.v.p. avant le 1^{er} avril 2010

Echanges linguistiques 2010-2011

Apprendre en vivant la langue !

Envie de vivre une expérience unique en Allemagne, en Australie ou au Canada ?

Chères et chers élèves,

- Vous désirez mettre en pratique et approfondir vos connaissances linguistiques.
- Vous aimez communiquer avec des jeunes de votre âge.
- Vous souhaitez vivre de nouvelles expériences personnelles et culturelles.
- Vous êtes prêt-e à accueillir chez vous un-e étudiant-e venant d'un autre pays.

Dans cette brochure, vous trouverez des informations détaillées concernant les échanges avec l'Allemagne, l'Australie et le Canada, organisés par le Centre des Séjours à l'étranger.

Qu'est-ce qu'un échange ?	4
Obligations et déroulement pratique	5
Allemagne	6
Australie	8
Canada	10
Portfolio européen des langues	12
Attestation et certifications internationales	13
Témoignages d'élèves	14
Autres prestations du Centre des Séjours	15

CONTACT

Centre des Séjours à l'étranger
Avenue de Chamonix 6
1207 Genève

Tél. 022 388 71 01 – Fax 022 388 71 00
www.ge.ch/echanges_linguistiques/
echanges.linguistiques@etat.ge.ch

Le Centre répond au téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00. Réception sur rendez-vous.

Qu'est-ce qu'un échange ?

Un échange linguistique, c'est la collaboration entre deux familles d'accueil, un-e élève et son/sa partenaire, son école et le Centre des Séjours à l'étranger.

Une famille qui souhaite offrir une expérience linguistique et la découverte d'un pays à son enfant, qui l'incite à faire la démarche de l'inscription, puis à s'engager dans cette expérience en cas d'acceptation réciproque des candidatures. Une famille qui prendra contact avec la famille-partenaire, qui sera prête à vivre deux mois sans son enfant et à faire confiance à la famille d'accueil à qui elle le confiera.

Une famille qui offrira la réciprocité en accueillant le/la partenaire comme un membre de la famille, en lui proposant un séjour riche en découvertes sociales et culturelles.

Un/une jeune qui se réjouit de découvrir l'inconnu et la nouveauté, qui est prêt-e à s'investir et s'engager dans un contexte différent, tant scolaire que familial, qui saura faire la preuve de son ouverture d'esprit, de son adaptabilité et de sa sociabilité, et qui aura un comportement irréprochable. Un/une jeune qui saura se présenter et exprimer ses souhaits à travers un questionnaire, des photos et une entrevue avec des responsables du Centre. Qui prendra soin d'informer son école de son projet et d'en obtenir l'accord, qui anticipera son absence et qui saura consentir un effort de rattrapage à son retour. Enfin, le/la jeune guidera son/sa partenaire dans son intégration scolaire et sociale en Suisse et contribuera à la réussite de la deuxième partie de l'échange.

L'école, qui accordera l'autorisation de départ, discutera avec l'élève de son absence programmée, puis de sa réintégration, qui accueillera et intégrera l'élève étranger/ère, puis attestera son séjour scolaire en Suisse ou à l'étranger.

Le Centre qui proposera à la famille le dossier d'un-e partenaire, qui organisera et accompagnera les voyages, qui proposera des séances d'information tant à l'étranger qu'en Suisse, qui fera le lien entre les écoles des partenaires, ainsi qu'avec l'institution organisatrice du pays d'accueil, qui restera à disposition des familles pour tout problème ou question, qui remettra une attestation aux participant-e-s et un Portfolio des langues, et facilitera la passation d'une certification linguistique.

Attention !

- **Jumeler sur la base d'un questionnaire et d'un entretien oral reste une opération aléatoire ; le jumelage peut se révéler presque parfait comme pas trop satisfaisant. Il faut savoir accepter cette incertitude et faire preuve d'esprit d'adaptation. L'échange ne dure pas une vie !**
- **La précision et la sincérité dont vous ferez preuve en remplissant le questionnaire évitera des incompréhensions et des problèmes dans le jumelage, et lors du séjour.**
- **Un jumelage ne devient effectif que lorsque les deux partenaires et leurs familles ont réciproquement accepté le dossier proposé. Donc, un dossier non jumelé dans un premier temps, peut l'être suite à des désistements ou à un changement de partenaires par la suite.**
- **La décision de faire un échange doit être la démarche des deux partenaires ; les parents ou l'école peuvent le conseiller, mais jamais l'imposer, sinon, l'échec est hélas programmé.**

Accompagnement des voyages

- Chaque groupe est accompagné de deux adultes (enseignant-e-s ou personnel du Centre), qui sont atteignables 24 heures avant le départ au 079 367 42 18.
- Les accompagnant-e-s attendent les élèves au lieu du rendez-vous fixé, leur remettent un polo facilitant l'identification du groupe, les aident pour l'enregistrement et les bagages.
- Ils accompagnent le groupe durant tout le voyage y compris les escales et les arrêts.
- Les accompagnant-e-s ne quittent les élèves qu'au moment où les familles les prennent en charge.

Principales obligations lors de l'accueil d'un-e partenaire étranger-ère

Ce qu'on attend des familles

- Offrir le logement, les repas (y compris l'argent pour des repas à l'extérieur; cafétéria scolaire, etc.), les transports (pour l'école et les loisirs), une utilisation raisonnable des moyens de communication (téléphone, internet).
- Offrir une intégration familiale, avec ses avantages, ses règles et ses contraintes.
- Permettre la découverte de l'environnement et de la culture locale.
- Donner de nombreuses occasions de parler et de parfaire ses connaissances langagières.
- Assurer un accueil et un accompagnement à l'aéroport ou à la gare lors de l'arrivée et du départ de l'élève.
- Entretenir un contact avec la famille de l'élève durant son séjour.

Ce à quoi il faut être attentif

- Aux différences de la vie familiale et sociale en Allemagne, en Australie et au Canada.
- Aux moments de désarroi et de nostalgie du pays.
- A une vie scolaire plus intense et à une plus grande liberté de mouvement en Suisse.

Ce qu'on attend du/de la partenaire suisse

- Il/elle doit veiller à faciliter l'intégration de son/sa partenaire dans son cercle d'ami-e-s.
- Il/elle doit parfois accepter de renoncer à une activité au profit de son/sa partenaire.
- Il/elle doit parfois stimuler son/sa partenaire dans des moments de retrait ou de « blues ».

En cas de problème, ne pas hésiter à en aviser assez tôt le Centre des Séjours à l'étranger, afin de trouver une solution ou d'éviter une aggravation de la situation problématique. Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h au 022 388 71 01. Dans tous les cas, faire preuve de bon sens et d'empathie, afin que cet accueil soit au bénéfice de tous, familles et partenaires.

Principales étapes de l'organisation et de l'échange

- Information par la brochure du Centre des Séjours à l'étranger 2010 et sur le site www.ge.ch/echanges_linguistiques/ dès novembre 2009
- Inscription dès janvier 2010, dernier délai 1er avril 2010
- Rédaction d'un questionnaire complémentaire et transmission de photographies
- Démarche auprès du/de la répondante-e de l'école et autorisation de celle-là
- Entretien personnel pour tous les échanges longs à Genève, Lausanne ou Neuchâtel
- Réception du dossier d'un-e partenaire et prise de contact avec le/la partenaire
- Acceptation du/de la partenaire et signature du contrat
- Paiement de la taxe d'inscription et du prix de l'échange
- Circulaire des détails pratiques de l'échange et du voyage
- Départ en Allemagne, en Australie ou au Canada en voyage collectif, accompagné de 2 adultes
- Voyage de retour collectif et accompagné (sauf Allemagne 8 semaines)
- Evaluation de l'échange par l'élève, attestation de l'échange par le Centre et remise d'un Portfolio des langues (sauf Allemagne 2 semaines)
- Accueil du/de la partenaire en Suisse, et séance d'information (sauf pour l'Allemagne)
- Excursion d'une journée en Suisse, pour les élèves australien-ne-s ou canadien-ne-s

Allemagne

Echange de courte durée en été

2 x 2 semaines, pendant les vacances scolaires

Les échanges d'été sont organisés avec le « Land » du Schleswig-Holstein, qui est un peu plus grand que la Suisse romande, et dont la capitale est Kiel. Près de 3 millions d'habitants vivent entre la grande métropole de Hambourg et la frontière danoise, entre la mer du Nord et la mer Baltique.

Vous partagerez avec un-e partenaire allemand-e de votre âge sa vie quotidienne. Vous vivrez la dernière semaine d'école de votre partenaire, le matin, qui se composera essentiellement d'activités ludiques, d'excursions et de sport. Votre famille d'accueil vous proposera aussi des activités culturelles et de détente. Vous vivrez ainsi une immersion complète dans la langue allemande et pratiquerez une communication linguistique intense.

Informations pratiques

Dates

Séjour chez votre partenaire en Allemagne, **du samedi 3 juillet au samedi 17 juillet 2010**, ou selon convenance personnelle des familles concernées, mais dans ce dernier cas sans voyage accompagné).

Séjour de votre partenaire en Suisse, **du samedi 17 juillet au samedi 31 juillet 2010**.

Prix

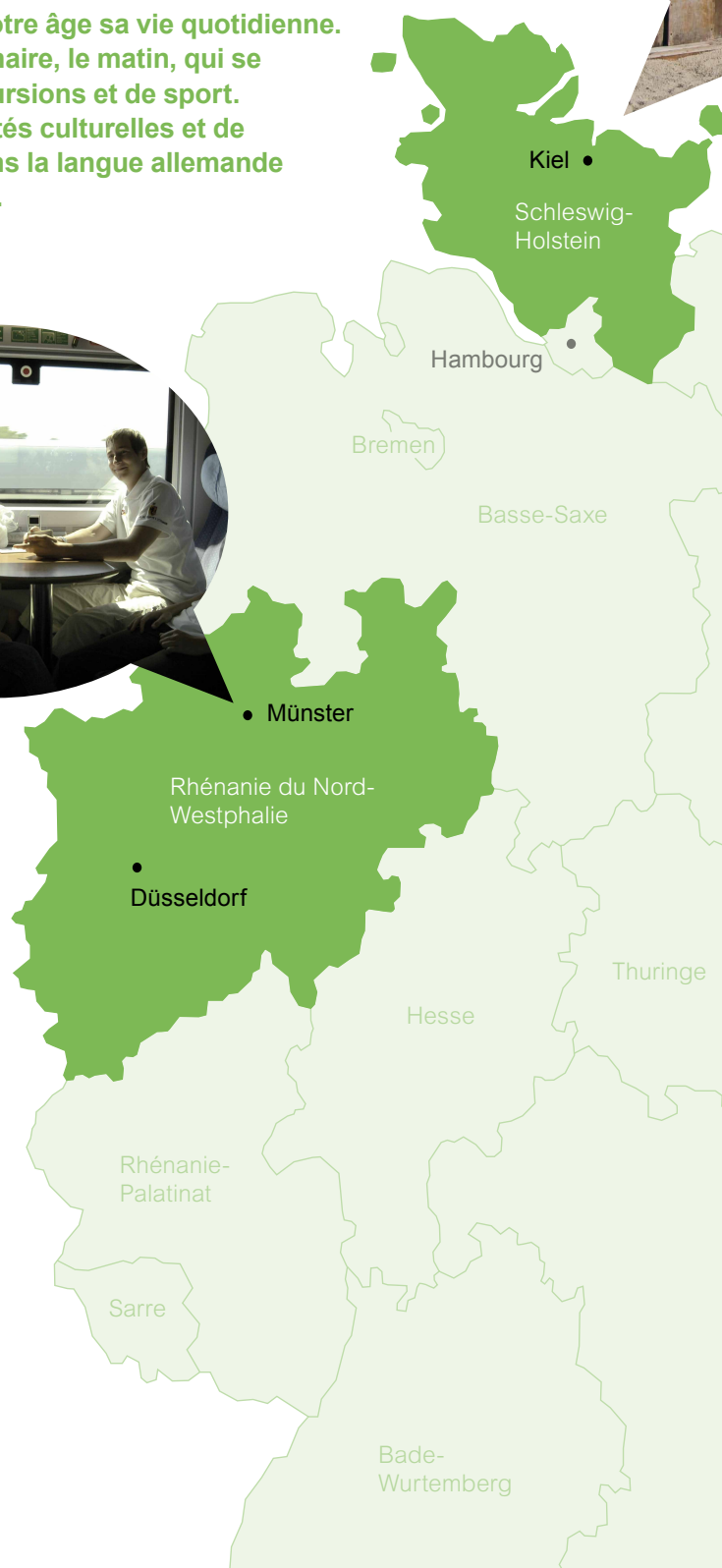
CHF 440.-, comprenant la taxe d'inscription de CHF 120.-

Inscription

Dès que possible, au plus tard **le 1^{er} mai 2010**

Exigences

- 14 ans et plus, Cycle d'Orientation, Collège, Ecole de Commerce, Ecole de culture générale
- 3 ans d'allemand au niveau secondaire 1.



Echange de longue durée



2 x 8 semaines, en année scolaire

Organisé en réciprocité avec le ministère de l'éducation du Land de **Rhénanie du Nord – Westphalie**, ce programme, destiné aux élèves de Suisse romande, offre la possibilité d'un enrichissement exceptionnel, tant sur le plan des connaissances linguistiques que sociales et culturelles.

Vous séjournerez huit semaines chez un ou une camarade de langue allemande ; vous participerez à sa vie de famille et à sa vie sociale. Vous serez élève régulier-ère de son école pour la durée de votre séjour en Allemagne. Réciproquement, au début de l'année 2011, votre partenaire séjournera chez vous en Suisse dans les mêmes conditions.

Le « Land » de Rhénanie du Nord/ Westphalie, un peu plus petit que la Suisse mais peuplé de 18 millions d'habitants, a longtemps été une région minière et industrielle, notamment la région de la Ruhr. Aujourd'hui, ce « Land » avec Düsseldorf, sa capitale, est largement tournée vers les services et la culture. Deux mois d'immersion linguistique vous permettront d'y découvrir toute la différence entre apprendre l'allemand et étudier en allemand, avec un bénéfice durable pour la suite de vos études.

Informations pratiques

Dates

Séjour en Allemagne

Du 4 septembre

au 30 octobre 2010

Séjour de votre partenaire en Suisse

Janvier-février 2011,

dates à déterminer entre vous-même, votre partenaire et vos écoles respectives.

Prix

CHF 660.–, comprenant la taxe d'inscription de CHF 280.–

Inscription

Dès que possible, au plus tard

le 1^{er} avril 2010

Exigences

- 3-4 ans d'allemand secondaire
- être bon-ne élève
- avoir 15 ans au départ
- si possible avoir déjà vécu l'expérience d'un séjour à l'étranger.

Remarques

L'échange se déroule entièrement en période scolaire. Vous devez envisager un certain effort de mise à jour à votre retour!

Sur la base d'un accord réciproque, des dates d'échanges particulières peuvent être acceptées.

L'immersion complète dans la langue allemande m'a permis d'améliorer mon expression orale ainsi que ma compréhension de la langue en général. De plus, durant les cours en allemand, j'ai pu exercer ma compréhension écrite et mon expression écrite. C'est dans les activités de tous les jours que j'ai aussi beaucoup progressé; par exemple en lisant le journal ou en écoutant la radio. Clara, 2008

Australie

Je n'y vois pas seulement un bon moyen d'apprendre l'anglais, mais aussi une excellente manière de découvrir une certaine autonomie ou confiance en soi. Il arrive qu'on se dise que la famille, l'école ou encore les amis vont nous manquer mais je pense qu'au contraire cela permettra de tout rapprocher. PS. Même les quelques mauvais moments peuvent être instructifs! Noam, 2008



Queensland

Echange avec l'Australie

Ce programme, de 2 x 9 semaines sur temps scolaire, est organisé en collaboration avec le Department of Education du Queensland à **Brisbane**.

Entre juillet et septembre, vous séjournerez neuf semaines chez un-e camarade de langue anglaise. Vous participerez à sa vie de famille et à sa vie sociale. Pendant plusieurs semaines, vous fréquenterez la Senior High School de votre partenaire. Par la suite, entre novembre et janvier, votre partenaire séjournera chez vous dans les mêmes conditions et pour une durée semblable.

Le risque que vous rencontriez d'autres francophones pendant votre séjour est donc minime ; vous serez amené-e à pratiquer constamment l'anglais.

Situation, climat, vie sociale

Le Queensland, surnommé l'Etat du soleil, est un des 7 états de l'Australie, et grand comme 45 fois la Suisse. Il compte plus de 4 millions d'habitant-e-s, dont presque un tiers habite à Brisbane, sa capitale. On y jouit d'un climat tempéré au sud et tropical au nord. La pratique des sports tient une place importante dans la vie quotidienne. Habitué-e-s aux grands espaces et à la vie en plein air, les Australien-ne-s sont très ouvert-e-s et peu compliqué-e-s. La Grande Barrière de Corail est une des merveilles du monde.

Votre séjour en Australie commencera par un stage d'orientation. Il prévoit une excursion dans une réserve naturelle à la découverte de la flore et de la faune australienne (koalas et kangourous), ainsi qu'une séance d'information sur la vie sociale, familiale et scolaire en Australie. Ensuite, vos familles d'accueil viendront vous chercher.

Comme l'échange se déroulera pour une large part durant votre période scolaire, vous devrez fournir au retour un effort certain de mise à jour des disciplines que vous n'aurez pas suivies en Australie. N'envisagez donc pas de vous inscrire si vous êtes actuellement en difficulté scolaire.



Informations pratiques

Dates

Départ pour Brisbane

Mercredi 21 juillet 2010

Retour d'Australie

Dimanche 26 septembre 2010

Séjour de votre partenaire en Suisse

**21 novembre 2010
au 20 janvier 2011**

Inscription

Dès que possible, au plus tard
le 1^{er} avril 2010

Prix

CHF 3460.-, comprenant la taxe d'inscription de CHF 280.-

Facilités de paiement

Sur demande, il est possible d'échelonner le prix du voyage sur 6 versements de CHF 580.-

Exigences

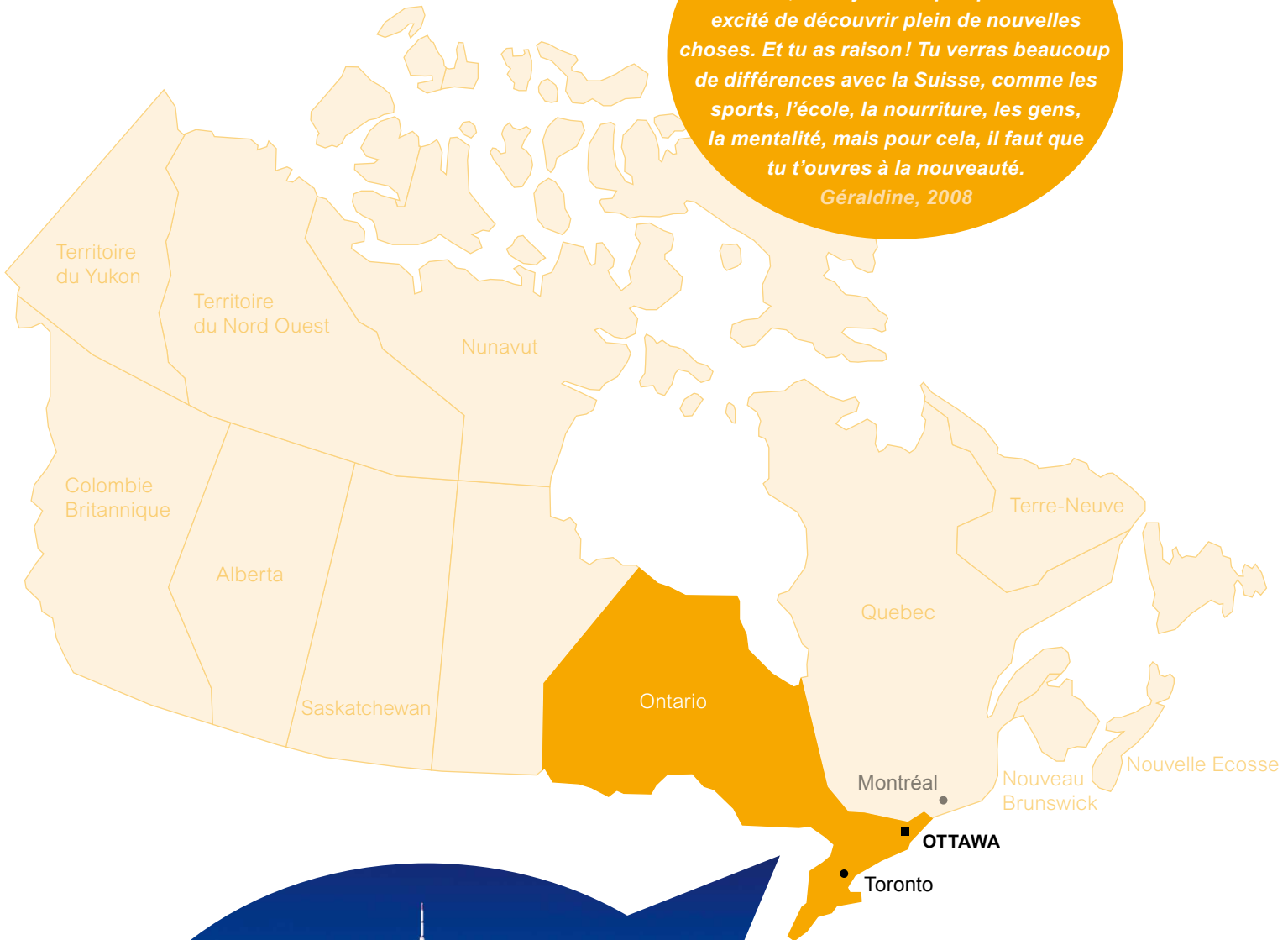
- niveau d'étude 2 à 3 ans d'anglais
- avoir 15 ans au moment du départ
- si possible avoir déjà vécu l'expérience d'un séjour à l'étranger.



Canada

Quand tu pars pour le Canada, quand tu quittes la Suisse, tu es juste trop impatient et excité de découvrir plein de nouvelles choses. Et tu as raison! Tu verras beaucoup de différences avec la Suisse, comme les sports, l'école, la nourriture, les gens, la mentalité, mais pour cela, il faut que tu t'ouvres à la nouveauté.

Géraldine, 2008



Ontario

Echange avec le Canada

Ce programme, de 2 x 11 semaines (9 semaines pour le CO), est organisé avec l'appui des districts scolaires de l'**Ontario** et ISE, *International Student Exchange*.

Vous séjournerez onze semaines chez un-e camarade de langue anglaise; vous participerez à sa vie de famille et à sa vie sociale. Pendant plusieurs semaines, vous fréquenterez l'école de votre partenaire. Au printemps de l'année suivante, votre partenaire séjournera chez vous dans les mêmes conditions et pour une durée semblable. Pour les élèves du Cycle d'Orientation (8^e et 9^e années), un séjour de 9 semaines est prévu.

L'**Ontario** (terme qui signifie « beau lac » en langage iroquois) est une des 10 provinces du Canada, grande comme 26 fois la Suisse et peuplée de 13 millions d'habitant-e-s. Sa capitale Toronto, plus grande ville et capitale économique du Canada, est située sur les bords du lac Supérieur. Le risque que vous rencontriez d'autres jeunes francophones pendant votre séjour est minime. Cette immersion linguistique unique vous permettra de pratiquer constamment l'anglais. Vous découvrirez ainsi avec intérêt la différence entre apprendre l'anglais et étudier en anglais.

Votre séjour au Canada commencera par un stage d'orientation de 2 jours. Il prévoit une excursion aux chutes du Niagara, une visite guidée de **Toronto** ainsi qu'une séance d'information sur la vie sociale et scolaire du Canada. Ensuite, vos familles d'accueil viendront vous chercher.

Une part importante de l'échange se déroulera en période scolaire. Au retour, vous devrez donc fournir un effort certain de mise à jour des disciplines que vous n'aurez pas suivies au Canada. N'envisagez donc pas de vous inscrire si vous rencontrez actuellement des difficultés scolaires.

After two months, I'm very fluent. I even think and dream in english now, that's pretty weird at first! ... It was my best summer ever.
Laura, 2008

Informations pratiques

Dates

Départ pour Toronto

Lundi 16 août 2010

Retour du Canada

Mardi 2 novembre 2010

(ou **mardi 19 octobre 2010** pour les élèves du C.O.)

Séjour de votre partenaire en Suisse
février-mai 2011

Inscription

Dès que possible, au plus tard
le 1^{er} avril 2010

Prix

CHF 2200.–, comprenant la taxe d'inscription de CHF 280.–

Facilités de paiement

Sur demande, il est possible d'échelonner le prix du voyage sur 5 versements de CHF 440.–

Exigences

- niveau d'étude 2 à 3 ans d'anglais
- avoir 15 ans au moment du départ (13 ans au C.O.)
- si possible avoir déjà fait l'expérience d'un séjour à l'étranger.



Portfolio européen des langues

Vous aimeriez mesurer vos compétences linguistiques après ou en vue d'un séjour ou échange linguistique? Le portfolio ainsi que différents examens internationaux vous donnent la possibilité de le faire.

Portfolio européen des langues (PEL)

Le Portfolio des langues, dont la Suisse fut un des précurseurs il y a plus de dix ans, est reconnu par le Conseil de l'Europe de Strasbourg.

Découlant du *Cadre européen commun de référence des langues* (CECR), il vise à permettre la comparaison, dans toute l'Europe et selon une même échelle, des compétences langagières des usagers/ères et des niveaux linguistiques des manuels et des examens. Le portfolio est un outil permettant à chaque apprenant-e, jeune ou adulte, de s'auto-évaluer et de présenter ses compétences langagières.

Il se décline en différentes versions, notamment en fonction de l'âge; ainsi le PEL I est destiné aux enfants de 7 à 11 ans, le PEL II aux jeunes de 11 à 15 ans et le PEL III dès 15 ans et aux adultes. Il se présente sous forme d'un classeur qui comprend trois parties principales:

- Un passeport des langues, qui donne une vision d'ensemble des compétences linguistiques personnelles; de décrire ses expériences interculturelles et de réfléchir sur sa façon d'apprendre.
- Une biographie langagière, qui renseigne sur les compétences acquises en permettant ainsi à chaque usager/ère de s'auto-évaluer grâce à des listes de repérage; qui permet aussi
- Un dossier personnel qui contient des travaux personnels, des attestations de stages, séjours et autres expériences, ainsi que les certifications internationales obtenues.

Les compétences linguistiques comprennent les activités langagières suivantes: écouter, lire, parler en interaction, parler en continu et écrire. Six niveaux sont répertoriés pour chacune des activités: **A1** et **A2** pour le niveau élémentaire, **B1** et **B2** pour le niveau intermédiaire et **C1** et **C2** pour le niveau avancé. Le **PEL** concilie la nécessité pour chacun de garder la trace de ses expériences et compétences, et pour la société (institutions et employeurs) de pouvoir vérifier ces compétences au travers d'attestations, de certifications et d'exemples concrets (travaux personnels exemplaires). La synthèse se fait à travers le passeport des langues.

Le **PEL** se veut un outil dynamique et s'inscrit dans la durée. Il prend en compte les compétences de l'usager/ère dans toutes ses langues, et souhaite l'inciter à se fixer de nouveaux objectifs et à accroître sa motivation. Il fait enfin le lien entre les compétences purement linguistiques, et les compétences culturelles et sociales qui leur sont intimement liées.

Vous trouverez sur le site suivant www.sprachenportfolio.ch/esp_f une échelle globale des compétences linguistiques, des listes de repérages pour l'auto-évaluation par niveau ainsi que des feuilles d'attestation de participation à un échange ou un séjour linguistique.

Attestations et certifications internationales

Attestations

A son retour, chaque jeune fera une évaluation de son séjour dans l'autre pays et il/elle remplira également une auto-évaluation de ses acquisitions linguistiques et compétences sociales, selon le PEL. Le séjour à l'étranger sera attesté par le Centre des Séjours à l'étranger. En principe, l'école étrangère fréquentée certifiera les cours suivis et le comportement de l'élève pendant son séjour.

Au niveau des certifications internationales, il y a des possibilités de passer les examens présentés dans l'encadré ci-dessous dans les deux institutions de Genève suivantes :

IFAGE: Fondation pour la Formation des Adultes

19, place des Augustins, 1205 Genève, tél. 022 807.3000/www.ifage.ch

Pour les jeunes et pour les examens A1, A2 et B1

Ecole Allemande de Genève: (Deutsche Schule Genf) 6, chemin de Champ-Claude, 1214 Vernier, tél. 022 795 07 10/courriel: dsg@dsgenf.ch/Internet: www.dsgenf.ch

Le Centre des Séjours à l'étranger renseigne volontiers sur les institutions habilitées à faire passer des certifications internationales dans les autres cantons romands.

Principales certifications internationales proposées

Langage standard

Allemand :

A2 Start Deutsch 2

B1 Zertifikat Deutsch (ZD)

B2 Zertifikat Deutsch Plus (ZD+)

C1 Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP)

Langage professionnel

B2 Zertifikat Deutsch für den Beruf

C1 Prüfung Wirtschaftsdeutsch (PWD)

Anglais :

A2 Key English Test (KET)

B1 Preliminary English Test (PET)

B2 First Certificate in English (FCE)

C1 Certificate in Advanced English (CAE)

B1 Business English Certificate (BEC) Preliminary

B2 Business English Certificate (BEC) Vantage

Italien :

A2 Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana Livello 2 (CELI 2)

B1 Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana Livello 3 (CELI 3)

Témoignages

Allemagne (2 semaines)

« Je conseille vivement ce type d'échange à tout élève désireux d'améliorer ses langues étrangères et de découvrir de nouveaux horizons. C'est toujours plus sympathique que de passer l'été à jouer à la console ». Orlando, 2008

« L'Allemagne est un très beau pays et j'ai été très contente de le découvrir, surtout Hambourg. Grâce à cette découverte j'ai moins « d'hostilité » envers cette langue, que je détestais ». Jessica, 2008

« C'est toujours bien de voir autre chose au niveau culturel ou culinaire du pays où vous êtes et d'entendre une langue étrangère, mais il faut aimer faire le voyage, sinon cela n'apporte rien. Mon partenaire d'échange et moi avons décidé de se revoir l'été prochain ». Cyril, 2008

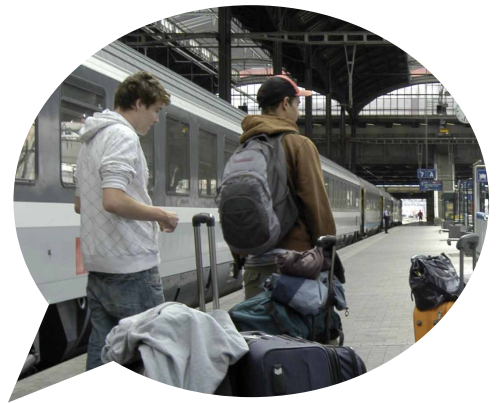
Allemagne (8 semaines)

« J'ai apprécié le fait d'être plongée dans un univers inconnu et totalement allemand, je n'ai rencontré aucun-e français-e. D'avoir un partenaire et une famille est très rassurant et aide beaucoup, on se sent tout de suite intégré ». Mélissa, 2007

« Je recommande un échange à d'autres, parce que c'est une expérience géniale, que l'on apprend beaucoup, qu'on rencontre plein de gens très sympas, et que 2 mois c'est pas trop dur à rattraper pour l'école en Suisse ». Laura, 2007

Australie

« Tu changes énormément en faisant l'échange. Tu grandis... Tu deviens toi-même. ... Il y a quelques moments difficiles parfois mais il y en a tellement d'autres merveilleux, exceptionnels, inoubliables, géniaux, indescriptibles ». Dinah, 2008



Canada

« Bien sûr, c'est dur parfois, surtout au début quand on ne connaît rien ni personne, et aussi à la fin, quand on doit quitter tout ça ! ... Les gens te voient comme une curiosité et automatiquement ils t'adorent ». Anouk, 2008

« Cet échange est une expérience vraiment enrichissante non seulement au niveau de la langue, mais aussi des relations humaines. La vie dans un gymnase canadien est tout simplement incroyable au niveau social et les élèves sont très ouverts aux élèves étrangers, qui trouveront facilement des personnes partageant les mêmes intérêts, même si le partenaire d'échange n'est pas vraiment compatible ». Yassin, 2008



AUTRES PRESTATIONS

DU CENTRE DES SEJOURS A L'ETRANGER

Séjours linguistiques scolaires pour les écoles publiques genevoises

Définition des conditions des séjours avec les responsables des écoles genevoises, organisation du transport, relation avec les écoles de langue à l'étranger, test d'admission et certification internationale, activités culturelles, logement et repas, évaluation des séjours.

Aide et conseils aux enseignant-e-s dans l'organisation de voyages ou séjours linguistiques (voyages culturels ou séjours linguistiques en option spécifique) ou aide à la recherche de partenaires pour un échange de classe.

Séjours linguistiques individuels en écoles de langue pour les jeunes scolarisé-e-s à Genève, en allemand, anglais, italien et espagnol. Les possibilités sont multiples. Le «meilleur choix» est celui qui est adapté aux besoins individuels de chaque candidat-e.

Le Centre des Séjours (CdS) se tient à disposition pour toute demande de documentation ou d'information. Conseil sur rendez-vous au CdS (tél. 022 388.71.01 de 9h. à 12h.).

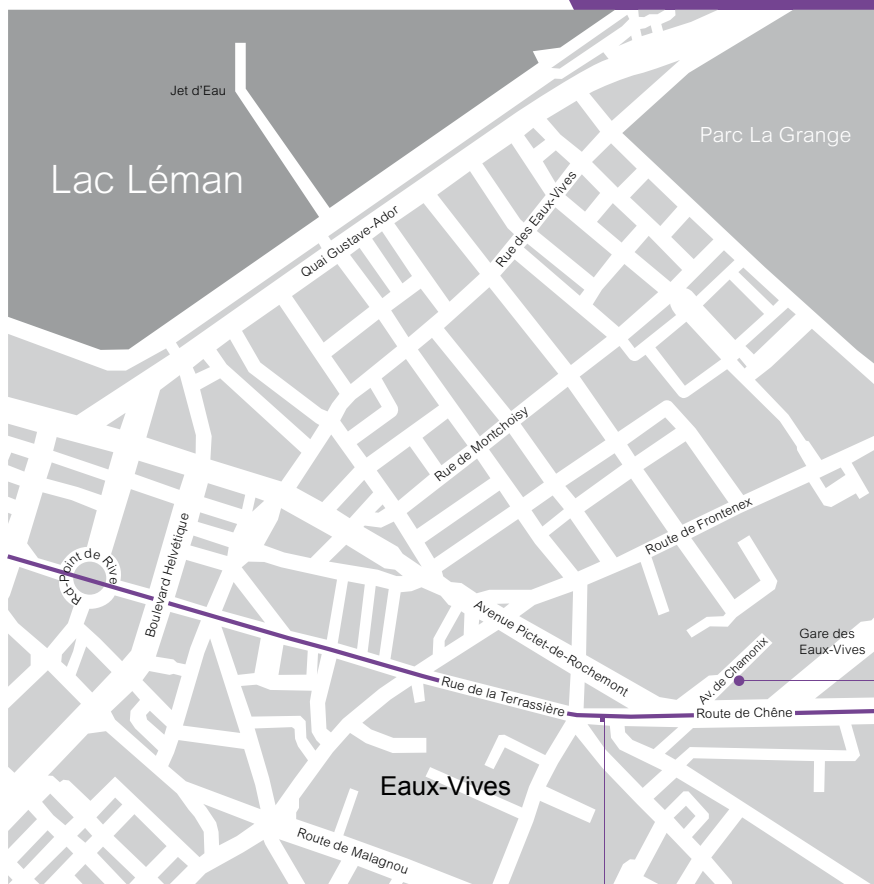
Stages en entreprises en Allemagne et au Canada

Ces stages, dans différents domaines, ne sont pas rémunérés. Ils vont de 2 à 6 mois en Allemagne et de 1 à 3 mois au Canada; ils sont nécessairement précédés d'un cours de langue de 4 semaines au moins. Ils sont accessibles à partir de 18 ans.

Information et conseil sur l'évaluation des compétences linguistiques en fonction du Cadre européen commun de référence des langues (CECR), les certifications internationales (examens de langue) et l'utilisation du Portfolio européen des langues (PEL).

Comment nous trouver ?

L'avenue de Chamonix est parallèle à l'avenue de la Gare des Eaux-Vives.
Trams 12, 16, direction Moillesulaz ou 17 direction Gare de Chêne-Bourg/ Gare des Eaux-Vives, arrêt « Roches ».
Traversez l'avenue Pictet-de-Rochemont, montez cette avenue d'une centaine de mètres, puis tournez à gauche devant un grand mur en pierres. Le n°6 se trouve après l'entreprise « André Maréchal », dans un ancien bâtiment à votre droite.



Arrêt Roches
trams 12,16,17

Département de
l'instruction publique
Centre des Séjours à l'étranger

Avenue de Chamonix 6
1207 Genève
www.ge.ch/echanges_linguistiques/
echanges.linguistiques@etat.ge.ch
Tél. 022 388 71 01
Fax 022 388 71 00

CdS

Le Centre répond au téléphone
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
Réception sur rendez-vous